

ÉDITO

- pas de Médecin de Prévention,
- plus de Psychologue,
- départs du Vice-Président Ressources Humaines et du DRH,
- riffifi à la COMUE, et direction confiée à un homme du ministère,
- Dijon s'affiche à Besançon (affaire des affiches géantes "Just Dijon"),
- les ordonnances ou le management "dictatorial".

Et le président Bahi qui ment aux représentants du personnel.

Nous attendons toujours le bilan "Parcours Sup Année 1", au cours d'une AG promise aux syndicats !

... on cherche une bonne nouvelle ...

ah si, il fait beau en cette fin d'hiver

**- DORMEZ TRANQUILLE - ILS S'OCCUPENT DE TOUT -
- ILS S'OCCUPENT DE VOUS ET DE NOTRE UFC -**



Dessin original de Vidberg

Contre la Hausse des Frais d'Inscription → MOBILISATION INTERSYNDICALE

Mobilisation intersyndicale contre le projet de hausse des frais d'inscription

Conformément à l'appel du 18 janvier, les organisations signataires appellent :

À signer la pétition qui dépasse déjà les 300.000 signataires,

À se mobiliser le mercredi 13 février ainsi que les mercredis suivants

(assemblées générales, rassemblements, manifestations) pour obtenir l'engagement de la non application de ce projet par leur établissement et pour porter cette revendication auprès des rectorats,

À un rassemblement national le 12 mars, à 9h30, devant le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), à l'occasion du débat sur ce sujet au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) pour obtenir satisfaction.

→ <https://www.change.org/p/non-à-l-augmentation-des-frais-d-inscription-pour-les-étudiant-e-s-étranger-e-s>



Casse de la fonction publique : la CGT ne laissera pas faire !

Ce 13 février, le secrétaire d'Etat en charge de la Fonction publique a convoqué un Conseil commun de la Fonction publique dans des conditions plus que problématiques

Dans son propos introductif, le secrétaire d'Etat a tutoyé les sommets de la provocation et de la malhonnêteté en vantant son attachement au dialogue social et au respect du rôle des représentants des personnels.

Quelle terrible contradiction en effet entre ce discours et les faits, puisqu'aucune des propositions des syndicats émises depuis des mois n'est réellement prise en compte et que le gouvernement confirme sa volonté d'assécher les compétences des organismes consultatifs.

→ <https://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article2643>

CONTRAT DE CHANTIER DANS LA RECHERCHE PUBLIQUE :

**précarité pour les personnels,
et instabilité pour les laboratoires.**

→ <http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/snrscgt/spip.php?article2634>

Les députés LREM proposent d'introduire dans la loi PACTE un article additionnel au code de la recherche permettant aux établissements publics à caractère industriel et commercial, et à certaines fondations reconnues d'utilité publique ayant pour activité principale la recherche publique, d'embaucher des personnels contractuels pour la durée d'un « projet » ou d'une « mission » en introduisant les Contrats à Durée Indéterminée de Chantier : CDIC.

Si l'amendement était voté, les directions d'établissements publics de recherche auraient la possibilité de généraliser le recrutement de personnels précaires sur la seule durée des projets et de remodeler les droits collectifs des personnels pour faire accepter les conditions d'emploi des plus précaires qui existent maintenant dans le privé.

Le Gouvernement veut aller encore plus loin, il veut réduire de 120.000 les postes de fonctionnaires sur l'ensemble du

quinquennat. Ce qui veut dire augmenter le nombre de contractuels en rendant leurs contrats plus flexibles. Le salarié qui signe un CDIC signe explicitement son licenciement, c'est la flexibilité totale.

Est-ce cela la modernité ?

Est-ce cela le progrès social ?

Le SNTRS-CGT demande aux parlementaires de se prononcer contre l'amendement de LREM.

POUVOIR D'ACHAT : 8 organisations syndicales appellent à se mobiliser !

Les organisations syndicales (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC, CFTC) **représentatives de plus de 5 millions d'agents**, lancent une pétition pour exiger une revalorisation salariale de tous les agents. Nous appelons l'ensemble des collègues à la signer. Les agents publics travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire. Améliorer leur pouvoir d'achat est d'autant plus urgent que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé des mesures négatives à leur encontre (gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence).

Ces pétitions seront apportées au Ministre de la Fonction Publique.

→ https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/Edouard_Philippe_Premier_ministre_Ameliorer_nos_salaires_je_signe/?aDZRDab

Communiqué des organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, UNL SD

texte complet ici → <https://www.cgt.fr/comm-de-presse/communiqu%C3%A9-des-organisations-syndicales-et-de-jeunesse-cgt-fo-solidaires-unef-unl>

La situation sociale en France est marquée par l'expression diverse et multiple d'un mécontentement social grandissant ... Le mouvement des gilets jaunes est l'expression récente de cette profonde crise sociale ... les annonces faites par le président de la République ... n'ont pas répondu aux attentes ... Le « grand débat national » ne peut ni se substituer, ni contourner, encore moins être opposé aux revendications sociales et syndicales. Pour les jeunes, les difficultés ne cessent de croître : sélection, réforme du lycée et de la voie professionnelle, hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers hors UE, progression de la précarité étudiante et gel des prestations sociales, ne font qu'attaquer le droit d'étudier.

Nos organisations -CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL- s'engagent à poursuivre un travail commun donnant des perspectives à la mobilisation sociale, et elles appellent à une puissante journée d'action, de mobilisations et de grève le 19 mars !

CGT FERC Communiqué -
Solidarité avec Louis Boyard : halte à la répression, interdiction du LBD !

Samedi 2 février, lors de la manifestation, déclarée et autorisée, en soutien aux mutilés et aux blessés, **Louis Boyard, président de**

l'UNL, a été blessé, peut-être par un tir De LBD, il a perdu connaissance et il a été pris en charge par les pompiers et admis aux urgences. La FERC CGT est solidaire de Louis Boyard et de son organisation. Depuis plus d'un an nous avons milité régulièrement avec les jeunes militants de l'UNL : contre ParcoursSup, la loi ORE et la réforme du lycée. **Il n'est pas innocent, dans une démocratie, que le président du principal syndicat lycéen soit pris pour cible physiquement lors d'une manifestation.**

La FERC-CGT dénonce un acte grave et inadmissible, manifester doit rester un droit.

La FERC CGT condamne la répression violente qui s'abat sur les manifestants et qui tient lieu de politique pour le gouvernement.

Une nouvelle loi attaquant la liberté de manifestation vient d'être votée, mettant en danger nos libertés démocratiques. Les violences policières massives qui ont fait des dizaines de blessés ces dernières semaines ne doivent pas empêcher d'élargir les mobilisations. C'est la seule façon de faire reculer ce gouvernement.

Solidarité avec l'UNL, Union Nationale Lycéenne

→ http://www.ferc-cgt.org/IMG/pdf/20190203_cp_solidarite_avec_louis_boyard-2.pdf



Alexandre LANGLOIS, secrétaire général du syndicat VIGI (CGT) va passer en conseil de discipline pour avoir été lanceur d'alerte.

Il a (extrait) : dénoncé des faux en écriture et des détournements de fonds publics de directeurs de la police ; dénoncé le détournement de la procédure disciplinaire et l'opacité de l'IGPN ; déposé plainte, et a été partie civile dans l'affaire BENALLA/MACRON ; médiatisé la solidarité de policiers avec les gilets jaunes et les carences du gouvernement dans la gestion du maintien de l'ordre.

On lui reproche : un manquement au devoir de loyauté, une atteinte au crédit et renom de la

Police Nationale, en dénonçant les dérives, **un manquement au devoir de réserve, qui n'existe pas dans le statut de la fonction publique de 1983.**

En conséquence, Mr le Président de la République nous vous demandons d'ordonner au directeur général de la Police Nationale de mettre fin à sa "cabale" contre A. LANGLOIS en annulant le conseil de discipline.

solidarité avec VIGI-MI, syndicat CGT

Février 1934 – Grande grève du 12 février en réponse à la tentative de coup d'état du 6 février.

Après la crise de 1929, l'Europe assiste impuissante à la montée des fascismes qui se déclarent anticapitalistes, mobilisant ainsi "petits bourgeois", ouvriers, et étudiants, frappés par la crise. La France voit sa production industrielle reculer de 25%, le pouvoir d'achat baisser de 20%, le nombre de chômeurs doubler. Les gouvernements de droite ou de gauche tentent de traiter la crise par la diminution de la dépense publique. **En 1933, Hitler devient chancelier en Allemagne.**

À cette époque en France, la CGT est divisée : la CGT est proche des socialistes (SFIO), et la CGTU est proche des communistes. Le PC (30.000 adhérents, 4 fois moins qu'en 1921), et la SFIO (120.000 adhérents) se livrent une guerre dure. L'extrême droite (Action Française, Croix de Feu...), financée par les milieux d'affaire, est forte de 150.000 militants dont une partie est militarisée. Elle veut la fin de la République.

En 1932, le Cartel des Gauches, radicaux et socialistes, remporte les élections. Et jusqu'en février 1934, six gouvernements se succéderont, ce qui accroît encore le malaise politique. La droite et l'extrême droite demandent une nouvelle République moins parlementaire, un État fort avec des pouvoirs forts donnés au Président du Conseil.

Une étincelle mettra le feu au poudre : **l'affaire Stavisky**, escroc ayant émis pour 200 millions de faux bons, et que la police retrouve agonisant à Chamonix, le 8 janvier 1934.

Le **Canard Enchaîné** écrit "Stavisky

s'est suicidé d'une balle tirée à 3 mètres. Voilà ce que c'est que d'avoir le bras long". Plusieurs politiques radicaux, des hauts fonctionnaires sont complices. Au cours des années précédentes, Stavisky avait été arrêté 19 fois et relâché à chaque fois. Étincelle ou prétexte bienvenu, l'affaire Stavisky sonne le début des manifestations jusqu'aux émeutes du 6 février.

La droite et l'extrême droite se déchangent : discours et accusations au Parlement, manifestations violentes dans les rues. C'est l'Action Française qui est à la manœuvre, en menant, dès le 9 janvier, des actions violentes : kiosques brûlés, bancs arrachés, grilles d'arbres jetées sur la chaussée et des policiers blessés. Le bilan du mois de janvier 1934 est de 145 blessés chez les policiers et 1338 arrestations, malgré les consignes d'indulgence du Préfet de Police de Paris (Jean Chiappe, proche de l'Action Française) : police rigoureuse à gauche, mais plus tolérante avec les nationalistes.

Le gouvernement Chautemps démissionne le 27 janvier. Daladier devient Président du Conseil.

L'UNC (Union Nationale des Combattants, organisation de droite d'anciens combattants comptant 900.000 adhérents dont 70.000 en région parisienne) décide d'une grande manifestation. Au même moment, Jean Chiappe accusé d'avoir bloqué un rapport démontrant la culpabilité de Stavisky, est muté au Maroc par Daladier. Chiappe dénonce dans la presse un règlement de compte politique et la presse de droite et d'extrême droite lance la charge. L'UNC, l'Action Française et les Croix de Feu appellent à



manifeste le 6 février. Le PC appelle également à manifester contre les fascistes et contre le gouvernement qui les développe. Calcul ou hasard ? Les lieux des différents rendez-vous encerclent l'Assemblée Nationale qui est en réalité l'objectif.

Les manifestants affrontent la Police qui tire pour tenir le Pont de la Concorde. Les attaques se succèdent, des coups de feu sont échangés jusque tard dans la nuit.

Cette émeute, la plus violente depuis la Commune, fait 14 morts et 655 blessés chez les manifestants, 1 mort et 780 blessés militaires et policiers.

L'Assemblée, restée en réunion "houleuse", vote la confiance au gouvernement. Mais, devant l'émeute Daladier préfère céder et il démissionne le lendemain. Doumergue installe alors un gouvernement d'Union Nationale, avec des tendances autoritaires.

La gauche voit dans le 6 février une tentative de coup d'état fasciste. La CGT appelle à la grève générale pour le 12 février.

La SFIO espère l'unité des travailleurs que rejettent le PC et la CGTU qui manifestent le 9 fév. avec les fonctionnaires : barricades et échanges de coups de feu. Le bilan sera de 6 morts et 200 blessés chez les manifestants. En Province, l'unité se construit, et finalement la CGTU se rallie à la **grève du 12 février. C'est une réussite énorme : 4 millions de grévistes**, les deux cortèges parisiens (100.000 personnes) fusionnent aux cris d'unité.

Finalement l'union se fera à la suite du voyage à Moscou de Maurice Thorez, le secrétaire général du PC. En effet, Staline veut un front antifasciste, et Thorez, après avoir écrit à son départ dans l'Humanité "Contre le bloc Social-Fascisme", écrit à son retour "Pour l'action commune immédiate". Les tractations aboutiront le 27 juillet 1934 à un pacte SFIO-PC et la réunification de la CGT se fera au Congrès de Toulouse en 1936. Cette union de 1934 deviendra le Front Populaire en incluant les Radicaux.

→ **Consulter notre site CGT FERC Sup de l'UFC** → <https://cgt-fercsup-ufc.frama.site/>

Osez la CGT → <http://cgt.fr/Syndiquez-vous-en-ligne.html>

ou téléchargez le bulletin d'adhésion → http://cgt.fr/IMG/pdf/bulletin_synd_telecharge.pdf, ou bien adressez-vous à un camarade CGT